

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/16/F/2026-2027 POUR LA FOURNITURE DES FARDAS ARIES.

Date de Publication : 27.7.2026

Date d'ouverture des offres : 17.8.2026

1. Objet

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour « **la fourniture des fardas Ariès** », dont les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur le Budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027.

3. Spécification du Marché.

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Les fardas Ariès à fournir sont destinés à la conservation des dossiers d'immatriculation des véhicules et doivent être compatibles aux échantillons de l'OBR.

4. Allotissement.

Le présent marché est constitué d'un (1) seul lot.

5. Délai et lieu de livraison.

Le délai de livraison des fournitures est fixé à cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Les livraisons et réceptions partielles sont autorisées. Cependant, les livraisons partielles ne modifient pas le délai total de livraison.

Les fournitures seront livrées au siège de l'OBR, sis Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A. Ou sur un autre site de Bujumbura.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (**www.obr.bi**), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00' et de 14h 00' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,

Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,

Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,

B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU)** non remboursables, versés sur le compte **CC10003** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le.../.../2026 à 09 h 30 min. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/16/F/2026-2027 pour « la fourniture des fardes Ariès », A n'ouvrir qu'en séance publique du 17.8/2026, à 10h 00.**

L'ouverture des offres aura lieu le 17.8/2024 à **10 h 00** dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II. Les offres déposées après la date et l'heure ci-haut indiquées ne seront pas recevables.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Garantie bancaire de soumission

Une garantie bancaire de soumission de sept millions de Francs Burundais (7 000 000 BIF) est exigée. La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais par une institution financière agréée par la BRB et établie suivant le modèle en annexe. Elles devront aussi porter l'adresse physique et électronique de l'institution financière émettrice de ladite garantie et restera valide jusqu'au 30^{ème} jour inclus, suivant l'expiration de la période de validité des offres. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

11. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 23/7/2026

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Cyrille NKANUYE

